

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

VINGT-QUATRIÈME SESSION

Documents officiels



1786e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Vendredi 17 octobre 1969,
à 15 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

| | Page |
|--|------|
| Hommage à la mémoire de M. Abdirashid Ali Shermarke, président de la République de Somalie | 1 |
| Allocution de M. Kofi Abrefa Busia, premier ministre de la République du Ghana | 1 |

Présidente : Mlle Angie E. BROOKS (Libéria).

Hommage à la mémoire de M. Abdirashid Ali Shermarke, président de la République de Somalie

1. La PRÉSIDENTE (*traduit de l'anglais*) : La nouvelle de la mort du Président de la République de Somalie, M. Abdirashid Ali Shermarke nous a profondément affligés.

Sur la proposition du Président, les membres de l'Assemblée observent une minute de silence.

Allocution de M. Kofi Abrefa Busia, premier ministre de la République du Ghana

2. La PRÉSIDENTE (*traduit de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à M. Kofi Abrefa Busia, premier ministre de la République du Ghana, et je le prie de bien vouloir prendre la parole devant l'Assemblée générale.

3. M. BUSIA (Ghana) [*traduit de l'anglais*] : Madame la Présidente, votre élection à la présidence de la vingt-quatrième session nous invite à réfléchir sur l'histoire de votre pays et sur les relations que les races dites noires et celles dites blanches ont entretenues au cours des siècles. Deux idées s'imposent alors à notre esprit : la première, c'est que le comportement passé de l'homme dans le domaine des relations raciales nous remplit de honte, et la seconde, c'est que votre élection nous reconforte et nous fait espérer que l'humanité progresse même sur ce point qui rappelle la regrettable cruauté de l'homme à l'égard de ses semblables et des souvenirs trop infâmes pour que je les évoque ici aujourd'hui.

4. C'est après ces brèves considérations historiques que je vous prie, Madame la Présidente, d'accepter les salutations les plus cordiales, les bons vœux et les félicitations du Gouvernement et du peuple du Ghana : en effet, votre élection nous prouve les progrès importants que les hommes ont accomplis au XXème siècle pour apprendre à vivre ensemble comme membres d'une même famille; d'autre part, vos qualités personnelles et votre oeuvre font honneur à tout notre continent, notamment aux femmes africaines. Vous nous prouvez une fois de plus que l'homme n'est pas

supérieur à la femme ni aucune race à aucune autre. Veuillez accepter, Madame la Présidente, nos félicitations les plus sincères.

5. Je me permettrai maintenant de parler de mon propre pays. Il s'y est produit récemment un événement qui mérite que je le cite car il revêt une importance historique et générale. Le 24 février 1966, les forces armées de mon pays, aidées de la police, ont renversé le gouvernement par un coup d'Etat. L'approbation et l'acclamation joyeuses et spontanées qu'elles ont rencontrées dans tout le pays témoignaient de l'appui de la population. C'est le peuple du Ghana et nul autre qui était le plus qualifié pour juger de son gouvernement et de ceux qui l'ont renversé. Ce sont les Ghanéens qui ont enduré les souffrances, la dégradation et les privations qu'un gouvernement tyrannique, corrompu et inefficace leur a infligées. Ce sont eux qui ont payé pour les extravagances, l'ostentation et l'ambition désordonnée qui avaient ébloui ceux qui observaient de loin et de l'extérieur sans chercher à voir ce que cachait cette surface clinquante.

6. Lorsque le Conseil de libération nationale composé de soldats et de policiers déclara après avoir pris le pouvoir qu'il le transmettrait dès que possible à des représentants du peuple élus, il y eut de nombreux sceptiques au Ghana et hors du pays; ils avaient tout lieu de l'être puisque nous voyons toujours les juntes militaires en Afrique et ailleurs faire de telles déclarations et de telles promesses sans jamais les tenir.

7. C'est pourquoi, il y a 16 jours, le 1er octobre 1969, en présence d'invités et de représentants éminents venus du monde entier, on m'a remis notre nouvelle constitution comme le symbole de la passation de pouvoirs d'un gouvernement militaire à un gouvernement civil; j'aime à citer un passage de la déclaration que j'ai faite alors :

"Fait unique et remarquable, les hommes qui se sont emparés du pouvoir et disposent des moyens et de la capacité de l'exercer ont décidé de le rendre et d'organiser des élections libres en toute impartialité pour que le peuple puisse choisir à qui le transmettre. Pour tout homme, quelles que soient ses exigences, voilà un exemple éclatant de dignité et de noblesse et nous sommes fiers de pouvoir montrer au monde que certains de nos concitoyens sont capables de cette grandeur d'âme.

"Vous m'avez remis notre nouvelle constitution comme le symbole des pouvoirs que vous remettez à un gouvernement civil élu démocratiquement. C'est une constitution qui cherche à restreindre l'exercice du pouvoir. Fruit de notre expérience récente, elle porte la marque de nos blessures, de nos craintes et de nos aspirations. La philosophie qui l'inspire c'est qu'aucun homme, qu'aucun

groupe d'hommes, n'est assez vertueux pour exercer le pouvoir sans frein. Mes collègues et moi-même auxquels la nation l'a librement confiée acceptons cette philosophie. Nous sommes conscients que les êtres humains sont faillibles et nous reconnaissons qu'il faut créer et organiser des institutions qui permettent de juguler les abus de pouvoir. Nous nous efforcerons d'observer l'idéal de liberté et de justice inscrit dans notre constitution."

8. Je suis fier et heureux de prendre cet après-midi la parole devant cette assemblée en qualité de premier ministre de la deuxième République du Ghana; je suis fier que mon pays ait montré qu'il était possible de passer d'un régime militaire à un régime civil par des voies démocratiques et je suis sûr que le reste du monde en prendra note; je suis heureux de vivre et d'avoir le privilège de proclamer au monde cette réussite unique.

9. A l'époque du coup d'Etat militaire du Ghana, les relations entre le Ghana et ses voisins étaient tendues et loin d'être cordiales par suite des ambitions impérialistes du premier régime. Le Conseil de libération nationale s'est fixé pour première tâche de les améliorer et de créer les bases d'une coopération profitable à tous. Il a pleinement réussi et mon gouvernement a l'intention de poursuivre la même politique.

10. Notre politique internationale s'inspirera de l'idéal de la fraternité de toutes les nations et de tous les peuples. Cet idéal repose sur la conviction que, malgré les différences culturelles et historiques, ils appartiennent tous à la même espèce humaine, partagent la même humanité et peuvent cohabiter comme des amis et comme des frères. Nous croyons que la vie humaine ne peut être vécue le plus pleinement que dans un monde où les obstacles à l'amitié et à la fraternité auront été éliminés. Nous constatons que les progrès scientifiques et technologiques de notre monde contemporain rendent les nations plus dépendantes les unes des autres mais aussi qu'ils les contraignent à coopérer et rendent plus facile cette coopération. Il ressort d'une réflexion rationnelle sur les possibilités bonnes et mauvaises que les connaissances et la puissance dont nous disposons ouvrent à l'humanité que les efforts réalisés pour construire une communauté mondiale fondée sur la fraternité et la responsabilité sont la seule voie possible pour échapper à la destruction et à l'annihilation. Nous partageons donc les convictions et les espoirs qui ont motivé la création des Nations Unies et qui justifient son existence en tant qu'instrument de compréhension humaine, de coopération et de paix mondiale.

11. Fraterniser suppose accepter tous les membres de la famille humaine comme égaux car il ne saurait y avoir d'inégalité parmi les hommes. Notre conception de la fraternité et notre politique étrangère reposent sur la ferme conviction que les relations internationales supposent une double acceptation : la première, c'est que toutes les races sont humaines, et la seconde, c'est que les cultures humaines ne sont pas et ne peuvent pas être un facteur de division parmi les hommes parce que tout homme est capable d'apprendre et de maîtriser toutes les cultures si on les lui fait suffisamment connaître et si on lui donne la possibilité d'apprendre. Les réalisations culturelles de tous les hommes de tous les temps et de tous les pays constituent l'héritage commun auquel tous peuvent puiser. J'aborderai les pro-

blèmes précis que les relations raciales et les relations internationales posent au monde en m'inspirant des idées que j'ai essayé d'exposer et de leurs conséquences.

12. Lorsque nous qualifions notre politique étrangère de non alignée cela n'a de sens que dans le contexte historique de notre monde où deux grands blocs s'affrontent en se faisant les champions d'idéologies opposées. Par non-alignement, nous n'entendons pas non-engagement car toute l'humanité est inextricablement liée, que cela nous plaise ou non, et nos vies dépendent de plus en plus les unes des autres. Nous voulons dire que nous nous gardons le droit de juger nous-mêmes et de prendre des décisions dans le domaine international en nous plaçant à un double point de vue. Nous devons d'abord considérer les intérêts de notre pays dans le contexte de nos obligations internationales et, en qualité de gouvernants, nous devons les faire passer avant tous les autres. Nous devons ensuite penser au bien et à la paix du monde dont nous dépendons finalement pour progresser et prospérer.

13. Nous ne voulons nous laisser mener par aucun pays de l'Est ou de l'Ouest. Mais nous reconnaissons volontiers ce qui est évident et que le réalisme nous force à reconnaître comme une réalité historique. Nos contacts et nos expériences passées font que nous avons actuellement des intérêts communs plus nombreux avec certains pays qu'avec d'autres, ce qui oblige à chercher à forger des liens plus étroits avec nos frères africains, en particulier les voisins avec lesquels nous partageons les mêmes frontières. Nous reconnaissons aussi que nous avons besoin de former des relations amicales avec tous les pays qui recherchent la paix et la fraternité dans le monde. Cela est nécessaire à notre développement et à notre expansion économique. Nous le voyons, la tâche qui s'offre à notre pays ainsi d'ailleurs qu'à tous les autres est d'élargir et d'accroître le champ de nos intérêts communs et d'approfondir nos relations avec d'autres nations et d'autres peuples pour pouvoir construire une communauté mondiale qui soit liée par des intérêts et des objectifs communs. Nos contacts et nos associations au sein des Nations Unies et nos nombreux regroupements internationaux nous permettent de remplir cette tâche.

14. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter les doctrines qui supposent le maintien des divisions entre les peuples. Nous considérons que les politiques qui s'appuient sur la discrimination ou la ségrégation raciale ou culturelle reposent sur des hypothèses philosophiques fausses et menacent la paix mondiale. Voilà comment nous jugeons les politiques d'Afrique du Sud, de Rhodésie ou du Portugal. Elles s'inspirent de doctrines que nous estimons fausses et dangereuses.

15. L'Assemblée générale des Nations Unies existe parce que nous admettons explicitement ou implicitement que tous les hommes sont accessibles à des arguments rationnels et que tous partagent, quelles que soient leur race, leur couleur ou leur langue, les mêmes principes moraux de bien et de mal. Si nous n'acceptons pas ces *a priori*, l'existence même de cette noble assemblée, tous les efforts qu'on y accomplit et tout l'argent qu'on y dépense seraient vains et inutiles. Mais les réalisations qui sont à son actif ne laissent aucun doute sur le bien-fondé de ces postulats.

16. Aussi, ne m'attarderai-je pas à parler en détail des problèmes posés par les politiques de l'Afrique du Sud, de

la Rhodésie et du Portugal puisque notre assemblée les connaît bien. La question essentielle est de savoir ce que nous pouvons faire pour les résoudre. Quand les arguments rationnels ne suffisent pas à emporter la conviction, que faire ? La réponse qui semble avoir été admise et qui est pratiquée dans le contexte africain c'est d'appliquer sans grande conviction des sanctions que certains pays acceptent sérieusement et dont d'autres font fi. Cette solution était évidemment vouée à l'échec. Que faut-il faire lorsque certains pays narguent et défient les décisions de l'Assemblée et les objectifs de la Charte des Nations Unies comme c'est le cas en Rhodésie du Sud et en Namibie ? Ces incidents exigent qu'on réexamine le problème de l'efficacité des Nations Unies.

17. Une organisation comme celle-ci se trouve inévitablement devant des situations qui ne se prêtent pas à des solutions faciles mais qui demandent des décisions difficiles et courageuses si nous voulons vraiment avancer vers les buts que nous poursuivons. Puisque les sanctions timides n'ont pas abouti, oserons-nous envisager des sanctions plus strictes en plus de celles qui sont inscrites dans la résolution 253 du Conseil de sécurité du 29 mai 1968 ? Imposer des sanctions plus efficaces reviendrait à faire passer le bien commun de l'humanité avant les intérêts étroits et égoïstes. La leçon à tirer semble être que, lorsque l'appel à la raison ne suffit pas et qu'il faut recourir à d'autres mesures, celles-ci doivent être efficaces. Autrement la situation s'aggrave encore puisqu'elle met en question l'efficacité des Nations Unies elles-mêmes et jusqu'à son avenir en tant qu'institution capable de remplir ses objectifs et de justifier les espoirs qu'elle avait fait naître.

18. L'étude des problèmes que traite le rapport du Secrétaire général nous impose une tâche exaltante à laquelle nous ne pouvons nous soustraire : faire des Nations Unies un véritable instrument de paix en mettant au point des sanctions et des procédures efficaces et en faisant appel à l'action collective de ses membres pour venir à bout des problèmes épineux. Comme toutes les institutions humaines, l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir s'adapter et se développer de manière à répondre à des besoins et à des situations nouvelles ou stagner et sombrer dans l'anachronisme.

19. Il y a divers sujets d'actualité que, selon la coutume établie, tous les orateurs se doivent d'aborder. Citons l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est, le désarmement, la représentation de la République populaire de Chine et le travail des commissions préparatoires. Comme je n'ai rien à ajouter aux déclarations du gouvernement qui nous a précédé, je n'ai pas l'intention de me livrer à de fastidieuses redites.

20. Je voudrais pourtant, au risque de passer pour un simple et un naïf, ce pourquoi je demande l'indulgence de l'Assemblée car je suis un débutant, dire des choses familières et simples qui traduiront, je l'espère, ce que pensent quelques millions d'hommes et de femmes simples du monde que l'Organisation veut servir.

21. Puisque j'en ai l'occasion, je vais déclarer publiquement que je me suis souvent posé la question suivante : si tous les intéressés manifestaient une sincérité et une bonne volonté véritables dans leur manière de traiter des pro-

blèmes du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est ou du désarmement et ne s'en tenaient pas à une diplomatie de façade derrière laquelle des représentants et des diplomates éminents cachent leur vrai visage et leurs préoccupations égoïstes, cela ne permettrait-il pas de résoudre des problèmes apparemment insolubles ?

22. J'ai parlé d'un langage moral commun qui unit l'humanité et donne une raison d'être et un sens à une organisation internationale comme les Nations Unies. Pourquoi donc tenons-nous si rarement ce langage alors que nous devons traiter de problèmes internationaux complexes qui exigent de concilier des intérêts nationaux divergents ?

23. Prenons l'exemple de la course aux armements qui a coûté 280 milliards de dollars en 1968. Pourquoi cette accumulation d'armes dont chacun sait qu'elle menace gravement la paix et la sécurité mondiale ? Cependant, les travaux de la Conférence du Comité pour le désarmement traînent en d'incompréhensibles discussions de détails techniques tandis que la course aux armements se poursuit et que les craintes et le sentiment d'insécurité des nations augmentent de façon inquiétante. Les discussions techniques ne voilent-elles pas ce que l'homme de la rue considère comme une méfiance ou un manque de confiance mutuelle ? Quand les diplomates se rencontrent, ils partagent un repas et s'entretiennent sans fin et solennellement des questions multiples et complexes qu'ils se posent les uns aux autres tout en restant obsédés par le problème moral de la confiance. Il n'y a aucune confiance mutuelle; il n'y a que de la suspicion et de la crainte. Nous avons tous peur et nous nous méfions les uns des autres; nous sommes passés maîtres en l'art de dresser des écrans pour nous cacher mutuellement nos objectifs et nos intérêts véritables. L'espoir que le monde plaçait dans les Nations Unies est de plus en plus déçu et frustré parce que l'homme de la rue se rend compte que l'Organisation devient un endroit où les hommes cherchent avant tout à se cacher la vérité, au lieu de faire tomber les masques et de regarder ensemble la réalité en face en s'associant pour édifier un monde pacifique et harmonieux.

24. C'est dans les domaines où nous avons parlé sincèrement un langage moral commun et où nous ne nous sommes pas dissimulés derrière des masques que l'Organisation des Nations Unies a connu des succès et a été un instrument efficace. Je me souviens combien j'ai été impressionné, il y a quelque 15 ans, lors d'une conférence internationale à Milan, quand le chef de la délégation d'une des quatre grandes puissances a déclaré, au cours d'un débat sur l'aide aux pays en voie de développement, que les pays riches du monde avaient le devoir et la responsabilité morale d'aider les pays pauvres. Cela apparut comme une nouveauté surprenante et pourtant ceux d'entre nous qui viennent de pays pauvres ne sont fondés à faire valoir leur droit auprès des pays riches que s'il existe un langage moral commun de l'humanité selon lequel chacun est le gardien de son frère, et les pauvres, les affamés, les assoiffés, les handicapés et les mutilés ont des droits sur ceux qui ne connaissent pas de telles afflictions.

25. A notre avis, le progrès le plus grand et le plus louable que les Nations Unies aient accompli au XXème siècle, c'est d'avoir admis que les nations et les peuples du monde ont la responsabilité morale de s'entraider et d'en avoir fait la raison d'être des activités de ses agences.

26. Voilà pourquoi nous pouvons nous permettre de parler d'aide économique et de coopération internationale pour élever le niveau de vie des régions pauvres du monde. Nous approchons de la fin de la première Décennie des Nations Unies pour le développement et nous sommes au seuil de la suivante. L'expérience des 10 dernières années a prouvé qu'il était possible pour les pays pauvres de passer rapidement à l'état de pays industrialisés. Il est apparu au cours des dernières années que l'utilisation de la science et de la technologie moderne permettrait de résoudre le problème posé par l'alimentation de populations nombreuses en augmentation rapide. Trente des pays en voie de développement auront vraisemblablement atteint l'objectif de croissance de la première Décennie des Nations Unies pour le développement lorsque celle-ci arrivera à son terme; et il est manifeste que, si les efforts de développement national sont soutenus par une aide internationale systématique, cela peut être fructueux sur le plan économique et social.

27. Il me semble raisonnable de penser que, si la coopération économique internationale n'avait pas fléchi de manière si désastreuse ces 10 dernières années, la majorité des pays en voie de développement auraient atteint les objectifs fixés pour la décennie.

28. Le fait que trois pays industrialisés seulement aient réalisé l'objectif d'assistance qui avait été adopté au niveau international et les difficultés que nous venons de rencontrer pour renouveler les ressources de l'Association internationale de développement prouvent qu'il est d'une extrême urgence de remplir plus fidèlement les obligations morales que nous avons acceptées. Nous devons faire des efforts acharnés pour renforcer la coopération économique internationale. La communauté mondiale n'a encore nullement réussi à faciliter le commerce des pays en voie de développement pour les aider à se tirer d'affaire eux-mêmes. La réorganisation du commerce international des produits de base qui est d'une importance primordiale pour le tiers monde s'est soldée par un échec général, exception faite d'un accord imparfait sur le sucre et de l'accord international sur le café. Dans le cas du cacao, qui est essentiel pour le Ghana, nous avons voté de nombreuses résolutions dans lesquelles nous approuvons le principe d'un accord international et nous déclarons notre intention de coopérer en vue de son élaboration. Après plus de 10 ans de négociations, il n'y a toujours pas d'accord international sur le cacao. Mon gouvernement espère que la coopération concrète de toutes les parties intéressées fera que mes propos d'aujourd'hui ne seront plus fondés dans un an.

29. Il nous semble évident que nous devrions étayer la stratégie internationale du développement que nous élaborons si soigneusement pour la décennie à venir par de fermes engagements dans le domaine de la coopération internationale commerciale et financière; faute de quoi, elle perdra une grande partie de son sens. Le Gouvernement du Ghana et ceux des autres pays en voie de développement s'engageront, j'en suis sûr, à mobiliser leurs ressources intérieures pour leur propre développement. En tant que gouvernements responsables devant les populations des pays en voie de développement, nous ne pouvons éluder pareil engagement. Nous devrions également accepter toutes les mesures qui paraissent nécessaires pour augmenter l'efficacité du mécanisme de mise en oeuvre de la politique économique internationale. Nous devons attendre des pays

développés qu'ils s'engagent à accomplir tous les efforts nécessaires pour jouer leur rôle dans l'entreprise commune qui permettra aux peuples de progresser.

30. Cet engagement devrait comprendre, en particulier, celui de fournir aux institutions multilatérales des fonds suffisants pour qu'elles puissent jouer un rôle croissant dans la prévision et le financement du développement national et régional. L'organisation et la coordination multilatérales de l'aide ont une utilité désormais incontestable et nous espérons que cela se traduira dans la politique d'assistance des pays donateurs. Nous, les Africains, nous devons, au cours des années à venir, faire de la coopération multinationale une part essentielle de notre stratégie de développement. Le Gouvernement du Ghana a pris une part très active à tous les essais réalisés en matière de coopération régionale et sous-régionale. Nous demandons au monde d'appuyer ces programmes et, notamment, de compléter l'auto-assistance des pays africains qui s'est exprimée dans la création de la Banque africaine de développement.

31. Comme les autres pays en voie de développement, le Ghana conservera au cours de la prochaine décennie un fardeau de dettes dont le paiement handicaperait sérieusement ses perspectives de développement économique. Nous ne pouvons le porter que si nous sommes disposés à refuser à notre peuple des biens essentiels, à accepter un état d'inflation chronique, à le priver sans discernement des biens les plus élémentaires, à ne pas nous préoccuper du chômage massif des adultes et à nous démettre de nos responsabilités en matière d'emploi pour une jeunesse qui, pénétrant chaque jour sur le marché du travail, veut honnêtement gagner sa vie. Ce sont des conditions qu'un gouvernement démocratiquement élu ne peut se permettre d'accepter. Le développement national du Ghana est pratiquement au point mort depuis environ cinq ans. Si l'on s'en tenait aux procédures actuelles, notre gouvernement, qui a été expressément élu par le peuple du Ghana pour mettre un terme à ces difficultés économiques, pourrait se sentir tenu de continuer à rembourser les dettes passées et de ne pas s'acquitter de son mandat. J'espère que nos créanciers qui ont bien voulu, dans le passé, reconnaître qu'il fallait traiter ce problème de dettes par la négociation et l'action concertée seront également disposés à prêter attention aux aspirations de notre peuple et à coopérer à des accords pour le remboursement de la dette permettant ainsi à notre nouveau gouvernement de répondre aux besoins des Ghanéens.

32. Je conclurai en disant que mon gouvernement voit dans les Nations Unies le symbole de l'espérance dans le monde. Malgré ses imperfections et ses échecs, l'Organisation a connu des succès qui ont justifié son existence: elle est le lieu où l'on peut procéder à un échange d'idées et d'informations, où s'ouvrent des voies à la compréhension et à la coopération internationale et dans lequel s'édifie collectivement la communauté internationale de toutes les races et de tous les peuples qui ont appris à se respecter et à se considérer comme les membres à part égale de la famille humaine et accepté chacun d'être le gardien de son frère. Nous sommes heureux d'être membres de cette assemblée et nous ferons de notre côté tout notre possible pour répondre aux espoirs et aux aspirations que le monde a placés en cet instrument de paix et de progrès.

33. Madame la Présidente, puisse l'Assemblée générale, sous votre experte direction, s'approcher un peu plus de la réalisation des nobles idéaux qui ont justifié son existence ! Que Dieu l'aide à remplir sa mission !

34. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*) : Je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Ghana,

S. E. M. Kofi Abrefa Busia, des très aimables compliments qu'il m'a adressés; avec la permission de l'Assemblée et en son nom, je voudrais aussi le remercier de l'allocution importante qu'il vient de prononcer.

La séance est levée à 15 h 55.